

tion toujours croissante, d'immenses capitaux, pour acheter à l'étranger ce qu'elle pourrait faire produire chez elle par l'agriculture et par l'industrie agricole;

Attendu que si l'on compare la situation de l'industrie agricole à celle des autres industries, l'on voit que les progrès réalisés ne sont pas du tout proportionnés et d'égale importance;

Attendu que le Ministre de l'Agriculture a déclaré en Chambre d'après les procès-verbaux de l'Assemblée législative du 22 février 1915, que le gouvernement ignorait quel était le nombre des fabriques de conserves alimentaires dans la province de Québec, en 1914;

Attendu que le Ministre de l'Agriculture de la province de Québec, déclare à la page 215 du 23ième rapport de la Société d'Industrie Laitière 1913, que l'industrie laitière est certainement une des branches les plus importantes de l'agriculture;

Attendu que dans le même rapport, à la page 174, le Rév. M.-O. Martin, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne, a déclaré que l'industrie laitière n'a pas avancé ou presque pas, en ces dernières années, que la prospérité ainsi que l'avenir de notre province souffrent de ces causes, débilantes, que nos paroisses rurales se dépeuplent au bénéfice de la ville;

Attendu que, dans le même rapport, à la page 232, M.-W. Leroux, conférencier, déclare que le meilleur fromage canadien est fait dans la province d'Ontario, que dans Ontario, 9 sur 10 fabriques font du fromage de première classe, et que dans Québec, pas une sur dix n'égale Ontario;

Attendu qu'à la page 223 du même rapport le président de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec, déclare qu'à en juger, nos concurrents voisins ne restent pas stationnaires, qu'ils avancent, qu'ils prennent notre place et que nous serons relégués à un rang inférieur si nous n'y voyons pas de suite;

Attendu qu'il est urgent de greffer des industries sur l'agriculture, de façon à produire la variété de nos méthodes de culture et à encourager la culture intensive, de créer des marchés locaux qui favoriseraient les cultivateurs des grands centres;

Attendu que le député des Deux-Montagnes, d'après les procès-verbaux de l'Assemblée législative du mercredi, 24 février 1915, demandait par interpellation, quel est, dans la province de Québec, le nombre des établissements industriels qui s'approvisionnent des produits de la ferme pour leur matière première, et quel sont les octrois que le gouvernement accorde à ces établissements, et que le Ministre de l'Agriculture en réponse, a déclaré que le Gouvernement n'a pas de statistiques suffisamment complète pour indiquer le nombre d'établissements industriels qui s'approvisionnent des produits de la ferme pour leurs matières premières;

Attendu que, pour accorder un encouragement et une protection pratiques à ces industries, il est nécessaire et indispensable pour le Gouvernement de connaître le nombre et la situation de ces établissements;

Attendu que le gouvernement de la province de Québec, l'année 1914, pour l'année 1913 finissant le 30 juin 1914, a reçu du gouvernement d'Ottawa la somme de \$159,482.40, qui a été distribué comme suit:

Culture des fruits.....	\$15,919 24
Aviculture.....	17,000 00
Industrie du bacon.....	10,000 00
Ecoles d'Agriculture.....	59,850 00